

Edwige KOUHBY MISSA OUBO

Déclaration du Gabon
(EPU du Libéria, Genève le 04 mai 2015)

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Le Gabon salue la délégation de haut niveau du Libéria et remercie Mme, **Julia DUNCAN-CASSEL**, Ministre du Genre, et du Développement, pour la présentation de ce rapport national à l'occasion de ce deuxième cycle de l'EPU.

Le Gabon se réjouit des progrès notables accomplis par les autorités libériennes dans le renforcement de l'Etat de droit, notamment par l'organisation, pour la deuxième fois consécutive, des élections présidentielles et législatives libres, pacifiques et transparentes et la consolidation d'un climat de paix et de sécurité.

Mon pays loue également les efforts accomplis par le Libéria pour garantir les droits civils, politiques, sociaux et cultures. Ces efforts se traduisent entre autres part d'importantes réformes engagées au niveau juridique, et administratifs ainsi que par la création des organes de promotion et de protection des droits de l'homme telles que la commission nationale indépendante des droits de l'homme et la commission d'information indépendante.

La délégation Gabonaise félicite le Libéria pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations approuvées lors de son premier passage à l'Examen Périodique Universel.

Tout en déplorant, les difficultés consécutives au conflit qui a secoué ce pays pendant quatorze ans et à l'épidémie Ebola, la délégation gabonaise invite la Communauté internationale à continuer d'apporter toutes l'assistance technique nécessaire à la République du Libéria pour le renforcement des capacités nationales en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

JE VOUS REMERCIE.

→ des enfants et de la protection sociale
→ encourage le Libéria à intensifier ses efforts dans la promotion et la protection des droits de l'homme